



# Charte de Partenariat amical



entre  
**Porrentruy (JU)** et **Aesch (BL)**

Les deux localités représentées par leurs **autorités exécutives**, attestent, par la présente

## **Charte de Partenariat amical**

leur volonté :

- **d'assurer des contacts mutuels de bonne entente entre autorités**
- **d'échanger des points de vue sur des sujets communs**
- **de promouvoir des relations fructueuses pour chacune d'elles en favorisant les échanges de toute nature (intellectuels, culturels, sportifs, scolaires, etc.)**
- **de promouvoir l'usage des deux langues allemande et française dans le but de maintenir et resserrer les liens présentement établis.**

Avec la présente charte, les signataires confirment leur volonté d'entretenir des liens sincères d'amitié, de partager des informations et de maintenir des contacts entre les deux villes.

Leur objectif commun est de favoriser des rencontres entre autorités (exécutif et législatif), populations et clubs, afin d'apprendre à mieux se connaître, à mieux se comprendre, à fraterniser par-dessus les frontières politiques et linguistiques, enfin à établir un véritable pont entre les deux localités de nature à encourager l'amitié entre leurs habitants.

**Porrentruy, le 21 juin 2009**

Gérard Guenat, maire

André Kubler, secrétaire communal

**Aesch, le 21 juin 2009**

Marianne Holliger, présidente de commune

Gilbert Münger, administrateur communal